

**Vous avez une voix, faites la entendre**



**Du 30 mars au 1<sup>er</sup> avril, votez et faites voter FO**



Patrick ZOCCO



J-François KARAS



Nicolas PONS



Malek BOUHAMOUCHE



Laetitia PACHECO



Stéphanie MAGROU



Nathalie VILLAMUR



Abdelhalim ACHAHBOUNI



Nicolas NALIN



Thierry PLET

**COMET**

**Titulaire A1**

ZOCCO Patrick  
PONS Nicolas  
BOUSQUET Nicolas  
NALIN Nicolas  
GARCIA Jean-Paul

**Titulaire A2**

KARAS Jean-François  
BOUHAMOUCHE Malek  
GAUFRES Jean-Christophe  
BURGAUD Ronan  
PACHECO Laetitia  
ACHAHBOUNI Abdelhalim  
BELIN Christophe  
DUCROS Bernard

**CLAS**

**Titulaire A1**

MARTINEZ-CARRETTE Isabelle  
NALIN Nicolas  
GAVILAN-DOUBLET Elisabeth  
GARCIA Jean-Paul  
MORENO Eric

**Titulaire A2**

BURGAUD Ronan  
PLET Thierry  
PACHECO Laetitia  
MAGROU Stéphanie  
VILLAMUR Nathalie  
BISCARRAT Christine  
GAVAZZI Annie  
RAOUX Agnès

**DP Marcoule**

**Titulaire A1**

PONS Nicolas  
GARCIA Jean-Paul  
BOUSQUET Nicolas  
ADDADI Abdelkarim  
MORENO Eric  
ZOCCO Patrick  
MARTINEZ-CARRETTE Isabelle

**Titulaire A2**

BOUHAMOUCHE Malek  
VILLAMUR Nathalie  
PACHECO Laetitia  
ACHAHBOUNI Abdelhalim  
BELIN Christophe  
MAGROU Stéphanie  
GAUFRES Jean-Christophe  
DUCROS Bernard  
BURGAUD Ronan  
TOUREAU Stéphane

**DP Pierrelatte**

**Titulaire A2**

ROCHE Christian

**Suppléant A1**

MARTINEZ-CARRETTE Isabelle  
GAVILAN-DOUBLET Elisabeth  
MORENO Eric  
BOUSQUET Nicolas  
LE FUR Claire

**Suppléant A2**

ROCHE Christian  
ACHAHBOUNI Abdelhalim  
VILLAMUR Nathalie  
MAGROU Stéphanie  
PLET Thierry  
PONS Mathilde  
GAVAZZI Annie  
RAOUX Agnès

**Suppléant A1**

ZOCCO Patrick  
PONS Nicolas  
BOUSQUET Nicolas  
ADDADI Abdelkarim  
LE FUR Claire

**Suppléant A2**

GAUFRES Jean-Christophe  
PONS Mathilde  
ROCHE Christian  
BOUHAMOUCHE Malek  
BELIN Christophe  
DUCROS Bernard  
ACHAHBOUNI Abdelhalim  
TOUREAU Stéphane

**Suppléant A1**

ZOCCO Patrick  
MARTINEZ-CARRETTE Isabelle  
GAVILAN-DOUBLET Elisabeth  
PONS Nicolas  
LE FUR Claire  
NALIN Nicolas  
GARCIA Jean-Paul

**Suppléant A2**

KARAS Jean-François  
PLET Thierry  
TOUREAU Stéphane  
PONS Mathilde  
PACHECO Laetitia  
BISCARRAT Christine  
BURGAUD Ronan  
GAVAZZI Annie  
RAOUX Agnès  
GAUFRES Jean-Christophe

**Suppléant A2**

RIGAUD Pierre



Isabelle MARTINEZ-CARRETTE



Elisabeth GAVILAN-DOUBLET



Nicolas BOUSQUET



Abdelkarim ADDADI



Ronan BURGAUD



Mathilde PONS



Christian ROCHE



Jean-Christophe GAUFRES



Eric MORENO

**Ensemble et solidaires, défendons notre avenir**



**Elections Professionnelles les 30, 31 mars et 1<sup>er</sup> avril 2016**

**Votez et faites voter pour les listes complètes FO COMET, CLAS, Délégué du Personnel, Comité National, CCAS**

**Le nucléaire, une filière d'avenir à soutenir, non à atomiser**



**Syndicat FO Marcoule**  
CEA Marcoule  
BP 17171  
30207 Bagnols sur Ceze

04 66 79 64 31

fo.marcoule@cea.fr

http://www.fo-cea.fr



Le démantèlement de la filière nucléaire civile française n'est plus un risque mais une réalité. Alors que cette filière, fleuron industriel français, s'exporte et que les compétences qu'elle détient sont reconnues après 70 ans d'investissements et de recherche, elle subit aujourd'hui un véritable abandon de la part de l'État.

L'électricité nucléaire est compétitive et à bas coût ; elle participe en cela à la compétitivité des entreprises françaises et au pouvoir d'achat des ménages ; elle répond aux enjeux de la lutte contre le réchauffement climatique ; elle permet l'indépendance énergétique du pays. Et pourtant la filière est victime d'attaques idéologiques en décalage avec les faits, comme celles contenues dans le projet de loi de transition énergétique ou dans une communication récente du Président de l'autorité de sûreté.

Alors qu'en 10 ans, des dizaines de milliards ont été versés à l'État, sous forme de dividendes, par toute la filière nucléaire, la puissance publique réduit les moyens de la recherche, de la sûreté, de la médecine nucléaire, et prend peu à peu des positions suicidaires pour toute la filière.

La confédération et les fédérations FO concernées (métallurgie, chimie, énergie, finances, santé) rappellent leur attachement au développement et à la sécurisation de l'industrie nucléaire dans le cadre d'une véritable politique publique industrielle ambitieuse de l'État. Pour FO, l'État républicain se doit d'être l'actionnaire majoritaire, voire unique, des entreprises de la filière. Il doit favoriser les partenariats,

doit impulser les investissements et les axes de recherches dans le cadre d'une véritable politique nationale stratégique pour l'avenir, notamment pour défendre le positionnement de la filière à l'international.

Pour FO, il est de la responsabilité de l'État de financer une recapitalisation d'AREVA. Son rôle ne peut se réduire à percevoir des dividendes.

L'augmentation des efforts de recherche et d'ingénierie, le développement du contrôle par la puissance publique ainsi que les impératifs de la sûreté des installations, la sécurité des personnels (sur tout le cycle de l'activité nucléaire, médicale, civile et militaire) et la protection des citoyens doivent primer sur les questions de rentabilité ou de marchés.

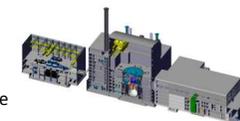
L'industrie nucléaire comporte des enjeux spécifiques qui nécessitent de garantir sa pérennité en la soustrayant aux aléas conjoncturels, aux marchés, aux conflits d'intérêt et aux jeux de pouvoirs. Enfin, FO revendique une réactivation immédiate du Comité Stratégique de Filière Nucléaire du CNI et du Conseil de Politique Nucléaire (CPN).

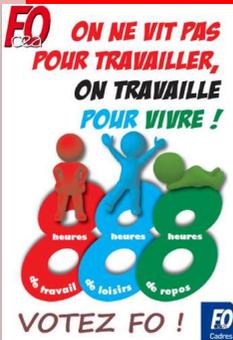
En lien avec l'ASN, l'État doit retrouver un pilotage public, stratégique, énergétique et industriel de la troisième filière française qui compte plus de 220 000 emplois qualifiés et un savoir-faire internationalement reconnu. A défaut, l'ensemble du secteur ne survivra pas à l'atomisation de la filière.



**IV<sup>ème</sup> Génération, l'avenir pour Marcoule et la DEN**

La DEN subit les déboires financiers d'AREVA et voit ses revenus pour la R&D en nette baisse. L'Etat doit voir les choses à long terme. La DEN possède un capital scientifique qui peut fondre comme neige au soleil si de grands projets tel qu'ASTRID, « moteur pour les programmes de R&D et pour l'avenir de Marcoule au sein de la DEN » ne sont pas maintenus. Dans le mix énergétique à venir, contribuant à la baisse de l'usage des énergies fossiles, le nucléaire se doit d'être en bonne place et le CEA se doit d'être force de proposition. FO a toujours affiché sa position pro-nucléaire, et ceci à tous les niveaux de son organisation, à condition que les pouvoirs publics contrôlent ce domaine en étant eux-mêmes exploitants. Marc BLONDEL, autrefois sur le site de Pierrelatte et Jean-Claude MAILLY, plus récemment sur celui de Marcoule, sont venus le réaffirmer aux travailleurs du nucléaire.





Ce qui arrivera demain dépend de votre décision d'aujourd'hui



### COMET

**Réorganisation, économie budgétaire, plan de management du personnel...** Tout tend à la réduction des effectifs, à la stagnation des salaires, à la diminution des moyens et à l'augmentation des risques psychosociaux ! Les salariés

découvrent souvent tard l'avenir incertain que la Direction leur a préparé. En signalant l'absence de volet économique dans le projet de réorganisation et en prenant récemment connaissance d'informations économiques, FO se trouve conforté dans sa position du refus de donner un avis sur la réorganisation de la R&D de Marcoule. En effet, le DTEC qui devait disparaître est le Département qui disposerait du plus important budget d'investissement pour 2016, cherchez l'erreur !!!! Il semblerait que la Direction s'entête à mettre en place discrètement cette organisation.

FO n'a pas réussi, malgré ses efforts répétés, à rallier toutes les Organisations Syndicales pour mettre en œuvre une expertise indépendante sur la sous-traitance à Marcoule. L'augmentation significative de la sous-traitance, au détriment des emplois CEA, a notamment pour effet la perte de compétences et de connaissances du site, entraînant des risques en termes de sécurité/sûreté.

Pour toutes ces raisons, et dans l'intérêt des salariés, donnez les moyens à FO de poursuivre toutes ces actions.

**Votez FO !**

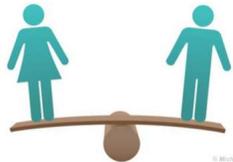


### CHSCT MAR ET PIE

Le volume d'actions nécessaires au bon fonctionnement du CHSCT s'est sensiblement accru à Marcoule, notamment depuis la reprise du site en 2005 et la réversibilité des installations (CDS, STEL ...). Les représentants FO contribuent activement à l'amélioration des conditions de travail de chacun, notamment par le biais de la prévention des risques, tels que les risques psycho-sociaux (RPS). Grâce aux organisations syndicales du site, depuis longtemps, Marcoule a été en avance sur le sujet. Pour FO, la Direction n'est pas force de proposition en termes de prévention des RPS, et dans le déni lors du traitement des cas avérés. Les élus FO continueront d'œuvrer afin de permettre aux salariés de s'épanouir dans leur travail.

Le CHSCT doit rester une instance au service des salariés.

Pour FO, **la première revendication c'est le salaire.** A Marcoule, à travail et qualification équivalents, l'écart entre les hommes et les femmes est encore présent. L'égalité professionnelle reste un travail de longue haleine. FO est plus particulièrement actif sur l'égalité de traitement hommes-femmes, aussi bien au niveau des salaires, que des embauches et de l'évolution professionnelle.



Ensemble, soyons acteurs de notre avenir

### DP MAR ET PIE

Les actions de FO en DP ont permis d'améliorer la vie au quotidien sur le Centre comme par exemple la remise en service d'un distributeur de billets, le réaménagement des allées menant à la cantine, la mise en place de la ligne de bus de Nîmes, l'amélioration des conditions de circulation sur le site ...

Nos actions futures seront de faire intégrer systématiquement au menu de la cantine le « manger bio, local et de saison », d'initier le projet de création d'une crèche d'entreprise, de rendre plus pertinente la circulation routière, d'aménager des espaces pour déjeuner autour du restaurant ... et de mettre en œuvre toutes les initiatives qui permettront une meilleure qualité de vie ... au travail !!!

Au quotidien, FO demeure vigilant sur la bonne application de la Convention de Travail et le respect du Code du Travail.



Le DAB à Marcoule ! Une victoire de FO

### CLAS/ALAS



**Nous avons fait**

Nous avons participé à la réactivation des journées/we organisés par l'ALAS, à la mise en place d'une aide aux études secondaires, à l'organisation des séjours groupe enfants en essayant toujours d'infléchir la politique de l'ALAS dans le sens d'une plus juste répartition des aides.

Conformément à ses promesses de campagne lors des dernières élections professionnelles de 2013, FO, grâce à la persévérance de ses élus, peut revendiquer la création d'une nouvelle aide : l'aide à la pratique sportive et culturelle mise en place en 2015, encore limitée à 2 aides par ouvrant droit en 2016. Notre objectif est d'en étendre l'attribution dès 2017 à l'ensemble des ayants droit.



**Nous ferons**

	Prestation actuelle de L'ALAS	Projet d'évolution FO
Aide à la pratique sportive ou culturelle	2 aides max par foyer	1 aide pour chaque membre du foyer
Arbre de Noël / Chèque Cadhoc	jusqu'à 14 ans max	jusqu'à 16 ans max
Aide aux séjours courts (<4 nuits)	inexistante	une participation/ouvrant droit/an
Billetterie	Tarifs CE	50% de réduction sur les parcs d'attractions et de loisirs situés dans un rayon de 200 km autour de Marcoule
Médiathèque	Livres et CD	Création d'une ludothèque (Livres, CD et jeux)

**L'extension de l'attribution à l'ensemble des ayants droit de l'aide à la pratique sportive ou culturelle**

En trois années d'exercice budgétaire, l'ALAS a thésaurisé 200 000 €, soit plus d'un tiers de la dotation annuelle. Il y a de quoi créer de nouvelles aides ! Placer une somme aussi conséquente en banque n'est pas justifié par une quelconque volonté d'investissement et n'a fait l'objet d'aucun vote ni débat.

Les élus FO se sont heurtés en permanence à l'immobilisme. Nous ne cautionnons pas cette inertie dans laquelle notre association s'est enlisée et nous continuerons d'œuvrer pour que chacun puisse bénéficier des aides de l'ALAS.

Donnez-nous les moyens de nos ambitions.

Solidaires, soyons créateurs de progrès social

